

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2012

Etaient présents : MM.THOMAS RIPEAUX LELIEVRE LEMASSON DELAUNAY GUILLOUARD LEBRETON PICHEREAU
TRETON MMES ADAM BOUJU LEBOUCC. Absents : M. GRAND MME FOUBERT (excusés) M.RINGUENET-PECATE (non excusé)

Fixation des taux communaux 2012

Les membres du Conseil Municipal ont décidé de ne pas augmenter les taux :

*taxe d'habitation	12,18%
*taxe foncière (bâti)	21,22%
*taxe foncière (non bâti)	39,30%

Affectation des résultats de fonctionnement 2011

A/ COMMUNE

Excédent année 2011 :	40.618,71
Excédent antérieur :	166.779,44
Excédent cumulé :	207.398,15
Affecté à l'investissement 1068	207.398,15
Report en fonctionnement	0,00
Total	207.398,15

B/ SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Excédent 2011 :	40.297,64
Excédent antérieur :	38.362,28
Excédent cumulé :	78.659,92
Affecté à l'investissement 1068	40.297,64
Report en fonctionnement	38.362,28
Total	78.659,92

Vote des budgets primitifs 2012

BUDGET	DEPENSES INVESTISSEMENT	RECETTES INVESTISSEMENT	DEPENSES FONCTIONNEMENT	RECETTES FONCTIONNEMENT
COMMUNE	1.051.901,58	1.051.901,58	576.199,00	576.199,00
EAU/ASSAINISSEMENT	178.987,17	178.987,17	129.854,28	129.854,28

Les principales dépenses d'investissement sont :

- Construction d'une boulangerie épicerie,
- Rénovation dans les bâtiments et logements communaux,
- Achat d'une tondeuse autoportée

Le montant pour l'investissement comprend une intégration de travaux achevés pour une somme de 501.190,77 € (écriture comptable pour rentrer au patrimoine de la commune des travaux achevés – somme identique en dépenses et recettes). Le montant réel des dépenses et recettes d'investissement est de 550.710,81 €.

Questions diverses

- Compte rendu du Conseil d'Ecole du mardi 27 mars 2012 :
- Une consultation est en cours pour la livraison des repas à la cantine
- Un questionnaire sera envoyé à chaque parent d'élèves pour le maintien ou non de la garderie du mercredi après-midi (service très peu utilisé)
- L'arrêt de bus pour les Collégiens, à la demande du service des transports scolaires du Conseil Général de l'Orne, sera transféré rue de la Libération aux abords du terrain communal après la salle des fêtes.

A Lignéres-Orgères, le 30 mars 2012,

Le Maire,

Jean-Luc THOMAS

